

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AVENIR DE L'AUDIOVISUEL AU QUÉBEC

QUESTIONNAIRE | CONTRIBUEZ AUX TRAVAUX

Le Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec souhaite connaître vos idées et pistes de solution concrètes pour assurer l'avenir de l'industrie audiovisuelle québécoise.

Les personnes ou organisations qui souhaitent contribuer aux travaux sont invitées à le faire

en s'appuyant sur l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- **Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires;**
- **Soutenir la production de contenus variés de qualité;**
- **Accroître la production de contenus jeunesse;**
- **Favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus afin de les rendre accessibles pour tous les publics et écrans;**
- **Améliorer la promotion des contenus à travers toutes les étapes de production et diffusion, tant dans les espaces tant traditionnels que numériques;**
- **Stimuler l'exportation et favoriser le rayonnement des contenus et des talents québécois sur les marchés internationaux.**

MODALITÉS DE CONTRIBUTION

La contribution attendue doit prendre la forme d'un mémoire écrit et basé sur le questionnaire des pages suivantes. La clarté et la concision sont de mise. Veillez à faire ressortir clairement vos positions et vos recommandations en répondant aux questions de votre choix.

Longueur du mémoire : **maximum de 15 pages**

Les mémoires doivent être acheminés en format PDF à l'adresse suivante :

infoaudiovisuel@mcc.gouv.qc.ca.

La date limite de réception des mémoires à l'adresse mentionnée ci-dessus est le **15 novembre 2024 à 23h59**.

Veillez noter qu'en plus d'alimenter les réflexions du Groupe de travail, les mémoires reçus seront rendus publics et pourront éventuellement être consultés en ligne lors de la remise du rapport final.

NOS QUESTIONS, VOTRE CONTRIBUTION

Le Groupe de travail a pour mandat d'analyser et de réviser le système de financement et le fonctionnement de l'industrie audiovisuelle, ainsi que d'identifier les procédures, programmes, règlements et lois à modifier ou à instaurer, le cas échéant.

Vous trouverez ci-après les objectifs du Groupe de travail et les questions qui s'y rattachent. Le nombre de questions auxquelles vous désirez répondre est à votre discrétion.

Si vous partiez d'une page blanche, quel avenir dessineriez-vous pour l'avenir de l'audiovisuel au Québec ?

1. Stimuler la création et l'émergence des meilleurs talents, idées et histoires

Favoriser un environnement propice à la découverte et à l'émergence des idées les plus novatrices, ainsi qu'à l'émergence des meilleurs créateurs, créatrices et talents.

Promouvoir la créativité sous toutes ses formes et s'assurer que les meilleures histoires puissent voir le jour.

a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

- Nous croyons qu'il faudrait mettre en place une mesure qui aurait comme objectif de faciliter l'accès au financement durant les phases de développement pour les créateurs et les producteurs émergents. Certaines de ces initiatives existent déjà, mais en les bonifiant, on viendrait ajouter des ressources pour celles et ceux qui cherchent à faire entendre leur voix nouvelle.
- Pour les producteurs, nous pensons qu'il serait souhaitable de créer une catégorie de productions qui se qualifieraient comme « productions avec l'apport de créateurs émergents » balisées par certains critères. Ces productions pourraient bénéficier de supports financiers additionnels. Cette manière de faire permettrait de stimuler l'embauche de créateurs émergents pour leur donner de l'expérience et une occasion de travailler sur des projets établis et auprès de gens influents dans le milieu.
- Nous sommes d'avis que pour favoriser une diversité des voix et des points de vue autant dans les créations artistiques qu'au sein des compagnies de production, il faut s'assurer du maintien de la place et de la viabilité des maisons de production indépendantes au sein de l'écosystème actuel.

b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?

- Selon nous, si les mesures citées plus haut sont mises en place, autant dans l'élaboration des projets que dans le développement des affaires, elles permettront éventuellement un renouvellement et un rajeunissement des équipes, mais aussi des publics. Ces façons de faire vont nécessairement percoler jusqu'au public plus jeune qui se retrouvera davantage dans les contenus ce qui aidera à la pérennité de notre industrie.

- b. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

N/A

2. Soutenir la production de contenus variés de qualité

Déployer des stratégies pour soutenir la production de contenus diversifiés, en ce qui a trait tant aux formats qu'aux genres. Trouver des solutions originales pour stimuler une production audiovisuelle de qualité et ainsi accroître l'attractivité de ces œuvres sur la scène locale et internationale.

- a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?
- Inspirés par les balises de financement qui encadrent les contenus jeunesse, nous sommes d'avis qu'il serait judicieux d'alléger les critères d'admissibilité aux crédits d'impôt provincial pour des genres qui sont actuellement non admissibles. Une telle mesure permettrait de faciliter le financement de nouveaux projets dans des genres différents, par exemple les émissions de télé-réalité et les jeux. Qui plus est, ces deux genres spécifiques représentent une grande proportion des contenus qui rejoignent un large public de tous les âges et qui s'exportent facilement à travers le monde. La preuve étant que plusieurs de ces émissions ont été, ou sont actuellement adaptées ici pour notre marché.
 - Modifier les règles de certains programmes de la SODEC, notamment le programme d'Aide à la production télévisuelle - bonification de la valeur de production et le programme d'Aide corporative à la production audiovisuelle pour permettre aux entreprises de production de s'associer pour affronter la conjoncture particulière de notre milieu. Ces programmes limitent le nombre de projets qui peuvent être présentés à chaque date de dépôt, et ce par groupe d'entreprises liées. Nous croyons plutôt que c'est ensemble, en s'unissant, en partageant des ressources, que ce soit d'un point de vue administratif ou créatif, que les entreprises de productions pourront développer des assises plus solides et par le fait même des contenus plus diversifiés. En ce moment, comme nous sommes partenaires de deux autres compagnies de production, cela limite l'accès à certains programmes de financement.
 - Maintenir et bonifier les programmes d'aide corporative à la production audiovisuelle et le programme d'Aide à la production télévisuelle - bonification de la valeur de production. Selon nous, il est important que ces programmes soient maintenus, et nous croyons même que plus de sommes devraient être investies dans ces mesures afin d'augmenter la valeur et la compétitivité des productions québécoises qui ont un potentiel d'exploitation à l'international. Cette bonification aurait pour effet de rendre les productions plus attractives sur les marchés étrangers et d'ajouter à la reconnaissance des contenus québécois.

- Dans le but de trouver de nouvelles sources de financement, nous pensons qu'il serait intéressant de bonifier le crédit d'impôt pour favoriser les coproductions internationales. En développant des contenus avec des partenaires étrangers, on augmente du même coup l'attractivité et le potentiel d'exportation de nos productions.
 - b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?
 - Pour nous, l'idée derrière l'ensemble de ces mesures est de donner aux producteurs l'occasion de saisir toutes les opportunités possibles pour rayonner à l'étranger et ultimement exporter davantage de contenus dans tous les marchés.
 - c. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif
- N/A

3. Accroître la production de contenus jeunesse

Renforcer la présence de contenus destinés aux jeunes sur tous les supports, formats et canaux de diffusion. Rétablir les liens entre la jeunesse québécoise et sa culture ainsi que favoriser la création de contenus qui lui sont destinés.

- a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?
 - Nous croyons qu'il serait souhaitable de doubler la bonification du crédit d'impôt pour les productions jeunesse et ce dans tous les genres, autant en *live action* qu'en animation. Injecter plus d'argent amène nécessairement plus de producteurs et de diffuseurs à s'intéresser au genre et à fournir des contenus de plus grande qualité.
 - À l'heure actuelle, les productions jeunesse destinées aux plateformes numériques telles que Netflix, Amazon ou autres, ne sont pas admissibles aux fonds ni aux crédits d'impôt. Si on souhaite que ces nouveaux joueurs investissent à leur tour dans du contenu jeunesse et offrent du même coup de nouvelles fenêtres de diffusion, il serait intéressant de leur rendre le financement accessible.
 - Dans l'objectif non seulement d'accroître la production jeunesse aussi, la découvrabilité des marques, nous pensons que les producteurs devraient bénéficier d'une enveloppe pour faciliter la mise en ligne sur différentes plateformes numériques de contenus jeunesse qui ne sont plus diffusés à la télévision, qui font partie du catalogue antérieur. Ces nouvelles ressources financières pourraient servir à assumer une partie des droits de suite, archives, droits musicaux, etc.
 - Pour nous, avant d'accroître le nombre de productions jeunesse, il faut s'assurer que les jeunes y aient accès. C'est ainsi que nous pensons qu'une offensive auprès des écoles et des enseignants devrait être mise de l'avant. Les contenus jeunesse produits ici devraient être présentés

davantage en classe et utilisés non seulement pour leur caractère éducatif et également à titre de pur divertissement lors, par exemple, des moments de récompenses ou d'activités spéciales. Le même genre d'initiative pourrait aussi être mis en place dans les services de garde et les CPE. Pour nous, les enseignants et les parents représentent la principale courroie de transmission culturelle pour stimuler l'écoute de contenus et ce, peu importe la méthode de diffusion.

- Il faut investir davantage en découvrabilité pour les émissions jeunesse afin qu'elles rejoignent les jeunes. Ils sont intéressés par nos émissions, mais ne savent pas comment ni où les regarder.

b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?

- Nous croyons que cet objectif devrait être au cœur des stratégies pour la pérennité de notre industrie. Nos œuvres audiovisuelles sont un vecteur de transmission de notre culture et nos valeurs - nos spectateurs doivent pouvoir s'y retrouver dès la petite enfance afin de développer un sentiment d'appartenance et un appétit pour les contenus québécois.

c. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

N/A

4. Favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus afin de les rendre accessibles pour tous les publics et écrans

Développer des mécanismes permettant une distribution judicieuse des œuvres sur tous les types d'écrans, qu'il s'agisse de cinéma, de télévision ou d'écrans connectés. Garantir aux Québécoises et aux Québécois un accès facile aux contenus audiovisuels produits ici et financés avec des fonds publics.

a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?

- Selon nous, il serait intéressant d'ajouter une taxe sur l'acquisition par les diffuseurs de productions étrangères, et ce, autant en *ready-made* que lors de l'adaptation de formats venus d'ailleurs. Les sommes recueillies de cette manière pourraient être réinjectées dans notre industrie locale.
- Nous sommes d'avis que les producteurs pourraient bénéficier de nouvelles sommes qui permettraient de faciliter la mise en ligne de nos catalogues sur des plateformes FAST. Ces plateformes pourraient offrir plus facilement des chaînes qui regroupent une multitude d'émissions québécoises et ainsi offrir un accès à une vaste quantité de contenus qui ne sont pas ou plus accessibles au grand public. Ces sommes pourraient aider à payer différents frais (droits de suite, archives, musiques, etc.)

b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?

- Il serait important d'avoir une industrie plus circulaire au niveau de la consommation de contenus en ligne et des options de financements. C'est une idée qui refait souvent surface mais, l'imposition d'une taxe aux consommateurs sur services numériques pourrait offrir de nouveaux revenus nécessaires à tous les acteurs du milieu.
- b. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

N/A

5. Améliorer la promotion des contenus à travers toutes les étapes de production et diffusion, dans les espaces tant traditionnels que numériques

Repenser les stratégies de mise en marché pour mieux promouvoir les contenus et talents québécois. Explorer des moyens innovants de maximiser la visibilité des productions locales, dans les espaces tant traditionnels que numériques, ainsi que leur découvrabilité .

La découvrabilité est entendue ici comme la capacité d'un contenu culturel en ligne de se laisser découvrir aisément par la personne qui le recherche et de se faire proposer à la consommatrice ou au consommateur qui n'en connaissait pas l'existence.

- a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?
 - Avec la multiplication des plateformes et les coûts d'abonnement associés, il peut être difficile pour les publics d'accéder à tous les contenus. Nous croyons qu'une initiative qui permettrait aux publics d'obtenir des rabais en s'abonnant à plusieurs plateformes en ligne québécoises favoriserait l'abonnement à des plateformes et la découvrabilité des contenus.
 - Favoriser une utilisation de contenus québécois pertinents à titre pédagogique dans les écoles, afin d'éduquer et de susciter des discussions chez les jeunes, à l'école, entre eux et avec leur famille - en collaboration avec le Ministère de l'Éducation
- b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?
 - Il est important de continuer à réfléchir à la bonne formule afin d'optimiser la découvrabilité des contenus québécois. Bien des efforts et initiatives ont été déployés à cet effet au cours des dernières années, les différents intervenants de l'industrie doivent continuer à collaborer pour amener le public à découvrir des contenus.

- b. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

N/A

6. Stimuler l'exportation et favoriser le rayonnement des contenus et des talents québécois sur les marchés internationaux

Développer une expertise afin que des œuvres, formats et propriétés intellectuelles québécoises se démarquent et se vendent davantage à l'international.

- a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre cet objectif ?
- Mise en place par le gouvernement de missions commerciales/culturelles dans différents pays pour présenter les productions et le talent québécois.
 - Mise en place d'un crédit d'impôt sur les coûts engagés pour les ventes hors Québec, qui devront être investis en développement par le producteur québécois.
 - Mettre en place encore plus de vitrines pour les productions, producteurs et talents québécois dans les marchés et festivals hors Québec.
- b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?
- Nous croyons que dans le contexte actuel, la santé de notre industrie est étroitement liée au rayonnement de nos contenus à l'international, il est impératif d'en tenir compte dans l'élaboration de nos stratégies.
- c. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif?

N/A

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE

7. Y a-t-il d'autres pistes de solutions ou d'autres éléments que vous aimeriez porter à l'attention du Groupe de travail ?

Vos propositions peuvent inclure les éléments suivants : sources et leviers de financement, perspectives de croissance, stratégies d'affaires, mesures fiscales, capital de risque, etc.

—

Merci de votre intérêt pour l'avenir de l'audiovisuel au Québec !

